

SUJETS TRAITÉS

La création ou reprise d'entreprise

- Préparer le couple
- Bien créer
- Bien reprendre
- Lois PME
- Aides à la création

L'entreprise

- Moyens d'exploitation
- Documents commerciaux
- Réglementations sociales et normes

Centres de conseil

- Centre des Formalités Entreprises
- Conseils aux entreprises
- Réseau consulaire
- Banques et Assurances
- Tribunaux

La famille

- Environnement familial
- Environnement économique

Les moyens d'exploitation

- Choix d'une forme juridique
- Domiciliation des entreprises
- Statut social du chef d'entreprise
- Impôts et fiscalités
- Aides

Les formations

- Formations diplômantes
- Formations permanentes ou continues
- Validation des Acquis de l'Expérience
- Apprentissage
- Droit individuel à la formation

Les statuts des conjoints

- Le conjoint sans statut
- Le conjoint collaborateur
- Le conjoint salarié
- Le conjoint associé

La cessation ou la transmission

- Transmission - Cession
- Arrêt d'activité
- L'après transmission

Les professions libérales

- Spécificités
- Création d'entreprise
- Collaborateur libéral
- UNACOPL
- Statuts des conjoints
- Les mesures

Une réalisation :



en partenariat avec :



avec le soutien de :



Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et des Professions Libérales



Ministère de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement.
Ministère délégué à la Cohésion sociale et à la Parité



Direction du Commerce de l'Artisanat des Services et des Professions libérales



Régime Social des Indépendants



Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de la région Rhône-Alpes
Cellule du Fonds Social Européen

et la collaboration de :

CERAL

Centre d'Etudes Rhône-Alpes, Loire

unaCopl

RhôneAlpes Région

Région Rhône-Alpes



MAAF Assurances



CRÉDIT AGRICOLE



Conseil supérieur de l'Ordre des Experts Comptables



Maison des Avocats



Chambres de Métiers et de l'Artisanat

Chambre de Métiers de Haute-Savoie

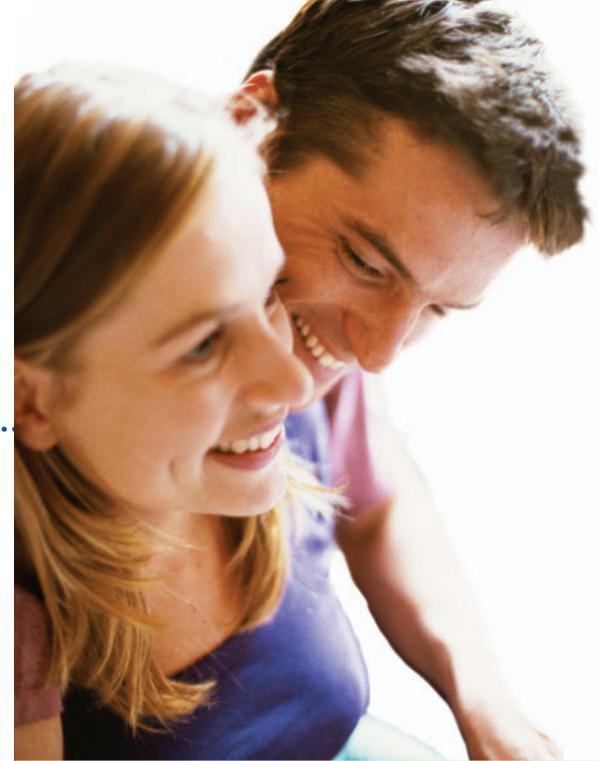


Chambre Départementale des Notaires

Retrouvez-nous également sur Internet :

<http://www.federation-actif.com>

Prix de vente du cd-rom : 25 €



RÉUSSIR À DEUX

Le cd-rom du couple et de l'entreprise

Artisanat, Commerce, Services, Professions libérales



Fédération Nationale ACTIF
106 chemin des Teppes • 74570 GROISY
Tél. : 04 50 68 04 86



PAR QUI ?

Depuis 1975, la Fédération nationale des Associations de Conjointes de Travailleurs Indépendants de France (A.C.T.I.F), (*Commerce, Artisanat et Services*) a concentré son action sur la situation du COUPLE dans l'entreprise :

- Situation juridique et sociale des deux conjoints,
- La sécurité du couple pour le présent et l'avenir,
- La reconnaissance du rôle économique du conjoint.

ACTIF représente des collaborateurs d'entreprises qui ont su :

- Réfléchir sur leur statut dans l'entreprise,
 - Participer à l'évolution des statuts proposés,
 - S'impliquer dans leurs fonctions en complémentarité de celles des Chefs d'entreprise,
 - S'unir et devenir une force de propositions auprès des Pouvoirs Publics.
- La Fédération est une force de propositions auprès des ministères, des instances nationales et européennes. Nous intervenons dans des groupes de travail ministériels, où de nombreuses propositions ont été retenues,
- Se former et évoluer dans la spécificité des métiers,
 - S'adapter aux nouvelles technologies,
 - Travailler en réseau,
 - S'entourer d'experts éclairés de l'entreprise.

C'est grâce à l'engagement du chef d'entreprise et de son conjoint que les petites entreprises prospèrent. Trop souvent cependant les conjoints travaillent dans l'ombre, sans protection, sans droit.

Agir pour leur reconnaissance, c'est le rôle et l'ambition de la Fédération. Un couple bien informé, c'est la sécurité du couple et de l'entreprise.



POUR QUI ?

- Pour les Couples collaborant à la vie de l'entreprise (*Artisanat - Commerce - Services*),
- Pour les partenaires et experts de l'Entreprise,
- Pour la Fédération Nationale **ACTIF** et les adhérents **ACTIF** dans les départements.



POURQUOI ?

C'est proposer :

- Un moyen ludique et interactif,
- Une vitrine pour les partenaires de l'entreprise,
- La parole aux experts,
- Une information au plus près des entreprises,
- Un système qui s'adapte à la diversité des entreprises,
- Des témoignages du terrain (*Chefs d'entreprise, Conjointes collaborant à la vie des entreprises, avis d'experts*),
- Des réponses aux questions que chacun(e) se pose au sein de l'entreprise,
- Une mise à jour régulière au plus près de l'actualité.



QUELS EN SONT LES ENJEUX ?

- Développer et diversifier l'information,
- Rendre l'information accessible à tou(te)s,
- Rompre l'isolement,
- Devenir un outil-relais entre l'entreprise et son environnement,
- Favoriser la prise de conscience du Couple dans l'entreprise et la reconnaissance du rôle de Conjoint,
- Détecter les besoins et les attentes des entreprises,
- Étendre le réseau **ACTIF** en développant son rôle d'interface.



COMMENT ?

En intégrant dans un même outil :

- Les différents parcours personnels et professionnels,
- Les expériences (*positives et négatives*) du terrain,
- Les questions sous forme de témoignages apportés par les **ACTIF** des différents Départements,
- Les réponses,
- Les conseils sous forme d'avis d'experts apportés par les professionnels qui forment l'environnement de l'entreprise (*banque, assurance, caisse retraite, notaire, huissier, avocat, ...*),
- Un soutien technique, logistique et financier apporté par des Partenaires liés au monde de l'Entreprise,
- L'éventualité d'une mise à jour régulière,
- La possibilité pour chacun(e) d'incorporer le réseau **ACTIF**.